

**Extrait de décision portant autorisation spéciale en cœur du parc national des Cévennes, pour travaux, constructions, installations, hors droit de l'urbanisme
N° 20100073 du 1^{er} juin 2010**

Pétitionnaire : M.F BELFAIS

Localisation des travaux : Lozère / 48240 – St FREZAL DE VENTALON/ Carmentrant

N° de parcelle 16 D

Nature des travaux : Reconstruction d'un mur de soutènement

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à réaliser les travaux dont la localisation et la nature sont décrits ci-avant :

Article 2 : L'autorisation visée à l'article 1 est assortie des prescriptions suivantes :

- L'ensemble de la zinguerie pour gouttières et descentes d'eau pluviale sera exécuté en zinc prépatiné ;
- La reprise ponctuelle du mur de façade de l'habitation sera réalisée en maçonnerie de pierres de schiste de même appareillage que l'existant (joints serrés hourdés au mortier de chaux)
- La reconstruction des murs de bancel se fera par la réutilisation des matériaux prélevés sur place (pierres de schiste d'appareillage à pierres sèches). L'excédent de gravas devra être évacué.